



Charges Tarifs eaux chaude

Par **Nathalib**, le **07/06/2019** à **11:02**

Bonjour,
Je suis locataire sur Versailles.
Mon propriétaire me réclame le paiement d'eau chaude collective (sur un arriéré de 2 ans) pour un montant de 2330 euros au tarifs de 47,59 euros du m3 pour son premier courrier.
Puis après avoir demandé les pièces justificatives par courrier, j'ai reçu des tableaux de calcul qui laisse apparaître un coût d'eau du m3 de 42,52 euros .
Je n'ai pas reçu de détails sur les provisions de charges réglés chaque mois avec les loyers ni même les factures qui doit justifier le calcul d'eau froide de 5,34 m3 pour arriver à 42,52 du m3 d'eau chaude .
Dois-je envoyer un nouveau courrier pour demander plus de détails (factures...)
Ou bien attendre une réaction de la part du propriétaire si je ne règle pas cette demande plus que excessive ?
Merci pour votre réponse